



## Le cadre général du budget



# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 12 avril 2022 par le conseil municipal.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des financeurs : Etat, Conseil Départemental, Région, ..., chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les budgets primitifs 2022 sont présentés avec reprise des résultats de l'exercice 2021.

## 1 - BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Elle s'équilibre en 2022 à : ~~+ 508 864,89 €~~ - 518 535,89 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, des diverses subventions ou/et participations, des produits domaniaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel municipal, les frais de fonctionnement des services (écoles, camping, équipements sportifs...) les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

## **b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

### **FONCTIONNEMENT**

#### **DEPENSES par Chapitre**

	<b>BP + DM 2021</b>	<b>BP 2022</b>
<b>011</b> Charges à caractère général	364 100.00	381 448.89
<b>012</b> Charges de personnel	518 719.00	537 400.00
<b>014</b> Atténuations de produits	60 448.00	64 286.00
<b>022</b> Dépenses imprévues Fonct	2 204.48	
<b>023</b> Virement à la sect° d'investis.	321 885.00	160 000.00
<b>042</b> Opérations d'ordre entre section	47 531.00	51 750.00
<b>65</b> Autres charges gestion courante	248 059.00	258 992.00
<b>66</b> Charges financières	57 868.00	57 439.00
<b>67</b> Charges exceptionnelles	1 220.00	7 220.00
<b>Total DEPENSES</b>	<b>1 622 034.48</b>	<b>1 518 535.89</b>

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie communale, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 : Charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du reversement sur des fonds nationaux de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et des fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section : Il retrace les opérations d'ordre entre section et notamment les dotations relatives aux amortissements des fonds de concours.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre prévoit : le contingent du service incendie (39 202 € pour 2021), les contributions aux Syndicats intercommunaux, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS, contrat d'association avec l'OGEC, les contributions eaux pluviales versées au budget assainissement.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement à hauteur de 160 000.00 €.

Les recettes de fonctionnement se décomposent comme suit :

## FONCTIONNEMENT

RECETTES par Chapitre	BP + DM 2021	BP 2022
002 Excédent antérieur reporté Fonc	269 967.48	159 539.89
013 Atténuations de charges	2 000.00	3 000.00
042 Opérations d'ordre entre section	29 115.00	15 000.00
70 Produits des services	82 352.00	92 852.00
73 Impôts et taxes	752 147.00	744 568.00
74 Dotations et participations	352 153.00	348 576.00
75 Autres produits gestion courante	134 300.00	155 000.00
<b>RECETTES</b>	<b>1 622 034.48</b>	<b>1 518 535.89</b>

Chapitre 013 : Atténuations de charges : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 42 : Opérations d'ordre entre section : Il retrace notamment les travaux en régie effectués par les agents communaux.

Chapitre 70 : Produits des services : Il concerne les produits des services et des ventes diverses. Les recettes enregistrées dans ce chapitre sont les redevances pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public, les remboursements effectués par le service assainissement, les concessions dans les cimetières.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : Il concerne les impôts et taxes ainsi que les droits de place.

Chapitre 74 : Dotations et participations : Il comprend les différentes dotations et participation (DGF, Dotation de solidarité rurale, compensation des impôts locaux).

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : Il correspond aux remboursements de sinistres par les assurances.

### c) La fiscalité

Une hausse de 2% des taux des impôts locaux a été votée pour 2022 :

- Taxe Foncière Bâti	24.69 %
- Taxe Foncière Non Bâti	30.61 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 497 315 €

### d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat (DGF : forfaitaire, « bourg centre » et dotation nationale de péréquation) sont inscrites pour un montant prévisionnel de 270 000 €

### III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

#### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 1 944 114,81 € (reports antérieurs et restes à réaliser inclus) s'équilibrant ainsi en dépenses et en recettes.

#### INVESTISSEMENT

##### DEPENSES par Chapitre

	BP +DM 2021	RAR+BP 2022
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	160 199.39	412 381.81
020 Dépenses imprévues Invest	2 000.00	
040 Opérations d'ordre entre section	29 115.00	15 000.00
041 Opérations patrimoniales	23 880.00	
16 Remboursement d'emprunts	199 000.00	207 227.00
20 Immobilisations incorporelles	14 121.00	26 400.00
204 Subventions d'équipement versées	143 368.00	98 001.00
21 Immobilisations corporelles	186 635.00	162 476.00
23 Immobilisations en cours	1 413 709.00	1 022 629.00
4581 Investissement sous mandat		
<b>Total DEPENSES</b>	<b>2 172 027.39</b>	<b>1 944 114.81</b>

##### RECETTES par Chapitre

	BP +DM 2021	RAR+BP 2022
001 Solde d'exécution d'inv. reporté		
021 Virement de la section de fonct.	321 885.00	160 000.00
024 Produits des cessions	284 520.00	250 795.00
040 Opérations d'ordre entre section	47 531.00	51 750.00
041 Opérations patrimoniales	23 880.00	
10 Dotations Fonds divers Réserves	263 050.39	381 198.81
13 Subventions d'investissement	728 161.00	627 371.00
16 Emprunts et dettes assimilées	503 000.00	473 000.00
<b>Total RECETTES</b>	<b>2 172 027.39</b>	<b>1 944 114.81</b>

**c) Les principaux projets de l'année 2022 sont les suivants :**

- Elaboration PLU et AVAP : 8 000.00 €
- Travaux toiture ateliers Pralong : 40 000 €
- Fin des travaux Maison à colombages : 150 000 €
- Travaux Maison des Associations : 276 100 €
- Aménagement d'une piscine : 93 026 €
- Réfection tour médiévale : 110 000 €
- Travaux voirie 2021 : 120 000 €
- Travaux voirie 2022 : 115 000 €
- Travaux toiture Place du 8 mai 45 : 38 400 €
- Travaux salle de judo : 11 500 €
- Travaux Petite Ville de Demain : 50 000 €
- Travaux aménagement Hôtel de Ville : 100 000 €
- Travaux de renouvellement éclairage public "boules" 4ème et dernière tranche : 16 117 €
- Fin des travaux dissimulation Croix des Rameaux et RD8 : 62 000 €...

**d) Les recettes d'investissement**

La section d'investissement est financé par le résultat de fonctionnement, le virement de la section d'investissement, le remboursement de la TVA, les subventions (Etat, Département, Région...), les fonds de concours, par l'emprunt.

**e) Etat de la dette**

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2022	3 113 267.40	282 992.54	61 918.08	221 074.46	
2023	2 662 182.84	241 857.59	58 042.85	184 014.84	41 134.05
2024	2 707 288.00	236 834.35	52 094.17	183 850.18	5 023.24
2025	2 523 417.82	219 953.93	45 665.75	174 288.18	16 880.32
2026	2 349 129.84	187 562.21	39 733.24	147 848.07	32 371.72
2027	2 201 280.87	178 461.47	38 897.50	139 563.91	11 120.74
2028	2 061 718.78	175 383.80	34 100.44	141 283.36	1 077.87
2029	1 920 433.80	174 301.78	31 255.87	143 045.91	1 081.82
2030	1 777 387.89	172 007.25	28 366.19	143 641.06	2 204.59
2031	1 633 748.83	161 957.58	25 532.60	136 424.89	10 049.67
2032	1 467 823.05	144 741.88	23 269.01	121 472.97	17 215.70
2033	1 375 848.77	121 279.54	21 384.62	99 895.02	23 482.34
2034	1 276 863.75	118 008.69	19 869.11	98 139.58	2 672.85
2035	1 177 318.17	107 857.78	18 561.89	89 295.87	10 748.93
2036	1 088 020.30	72 821.00	17 542.44	55 278.56	35 038.76
2037	1 032 741.74	68 078.09	16 778.00	52 200.01	3 842.91
2038	980 541.73	68 014.44	16 013.83	52 000.61	383.05
2039	927 940.92	68 249.28	15 243.87	53 005.69	385.19
2040	874 935.34	47 832.71	14 488.15	33 344.56	20 616.54
2041	841 770.78	47 284.37	13 850.22	33 434.15	388.34
2042	808 456.83	46 894.40	13 430.05	33 464.44	388.88

**2- BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ASSAINISSEMENT**

**EXPLOITATION**

<b>DEPENSES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>BP 2022</b>
011 Charges à caractère général	32 452.00	37 900.00
012 Charg. pers. et frais assimilés	17 000.00	14 000.00
014 Atténuations de produits	11 000.00	11 000.00
022 Dépenses imprévues Fonct	1 290.83	2 237.72
023 Virement à la sect <sup>o</sup> d'investis.	154 500.00	100 800.00
042 Opérations d'ordre entre section	71 119.00	69 703.00
65 Autres charges gestion courante	500.00	500.00
66 Charges financières	7 520.00	6 877.00
67 Charges exceptionnelles	1 600.00	500.00
<b>Total DEPENSES</b>	<b>296 981.83</b>	<b>243 517.72</b>

<b>RECETTES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>BP 2022</b>
002 Excédent antérieur reporté Fonc	163 776.83	94 995.72
042 Opérations d'ordre entre section	29 028.00	36 528.00
70 Ventes prod fab, prest serv, mar	103 977.00	111 794.00
74 Subventions d'exploitation		
75 Autres produits gestion courante	200.00	200.00
77 Produits exceptionnels		
<b>Total RECETTES</b>	<b>296 981.83</b>	<b>243 517.72</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>RAR+BP 2022</b>
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	4 426.00	50 845.98
020 Dépenses imprévues Invest	5 205.00	3 013.00
040 Opérations d'ordre entre section	29 028.00	36 528.00
16 Emprunts et dettes assimilées	38 838.00	35 996.00
20 Immobilisations incorporelles		20 800.00
21 Immobilisations corporelles	7 000.00	11 000.00
23 Immobilisations en cours	154 068.00	132 389.00
<b>Total DEPENSES</b>	<b>238 565.00</b>	<b>290 571.98</b>

<b>RECETTES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>RAR+BP 2022</b>
021 Virement de la section de fonct.	154 500.00	100 800.00
040 Opérations d'ordre entre section	71 119.00	69 703.00
10 Dotations Fonds divers Réserves	12 946.00	97 234.98
13 Subventions d'investissement		22 834.00
<b>Total RECETTES</b>	<b>238 565.00</b>	<b>290 571.98</b>

**Les principaux projets de l'année 2022 sont :**

- Travaux réseau assainissement Chemin du Pressoir : 47 997 €
- Installation d'une sonde de surverse à la Station d'épuration : 11 000 €.

**3 - BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET SPANC**

**EXPLOITATION**

<b>DEPENSES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>BP 2022</b>
002 Déficit antérieur reporté (fonc)		
011 Charges à caractère général	5 000.00	5 000.00
<b>Total DEPENSES</b>	<b>5 000.00</b>	<b>5 000.00</b>

<b>RECETTES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>BP 2022</b>
002 Excédent antérieur reporté Fonc		
70 Ventes prod fab, prest serv, mar	5 000.00	5 000.00
77 Produits exceptionnels		
<b>Total RECETTES</b>	<b>5 000.00</b>	<b>5 000.00</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>BP 2022</b>
45 Opérations pour compte de tiers	30 180.00	28 500.00
<b>Total DEPENSES</b>	<b>30 180.00</b>	<b>28 500.00</b>

<b>RECETTES par Chapitre</b>	<b>BP+DM 2021</b>	<b>BP 2022</b>
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	3 180.00	1 500.00
45 Opérations pour compte de tiers	27 000.00	27 000.00
<b>Total RECETTES</b>	<b>30 180.00</b>	<b>28 500.00</b>

Fait à SAINT GERMAIN LAVAL le 12 avril 2022.

Le Maire,  
Jean-Claude RAYMOND.

